



Compte-rendu du Conseil municipal du 3 mai 2019

Présents : Jean-Pierre DENIS, Josette SIMON (pouvoir de Audrey GAMBARO), Jean-Marie THIÉBAULT, Laurence PIGNÉ, Jean-Paul BÉTOUS, Thérèse LEMARESQUIER, Richard APPERT, Stéphane HERSANT, Thierry MUSTIÈRE, Jason FOLLOPE (pouvoir de Marie OLLIVIER), Véronique DANIEL, Nicole DESWARTE, Didier VANCAEYZEELE, Françoise PRUNIER.

Secrétaire de séance : Stéphane HERSANT

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 5 avril 2019 adopté à l'unanimité.

D01 – PRÉSENTATION PAR MADAME MASSELIN-MAHEU DE L'ASSOCIATION RAS' CAMPAGNE : L'association a pour but la réalisation de projets qui favorisent : le partage des connaissances et l'utilisation des compétences de chacun, la création de réseaux locaux, une réponse alternative et solidaire à la consommation. Les moyens d'action seront l'organisation, l'animation de projets et actions cohérentes avec ses objectifs. L'association a un fonctionnement coopératif : 3 co-présidentes, des commissions pour le bureau associatif, un collectif de 12 citoyens habitants pour l'émergence du projet.

D02-1 – SERVICE D'ASSAINISSEMENT - COMPTE DE GESTION 2018 : à l'unanimité, approbation du compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018 - service d'assainissement. Ce compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

D02-2 – SERVICE D'ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2018 :

Fonctionnement : Dépenses : 631 530.50 € - Recettes : 1 049 762.24 € - Excédent de clôture : 418 231.74 €

Investissement : Dépenses : 972 783.17 € - Recettes : 517 785.73 € - Déficit de clôture : 454 997.44 €

Restes à réaliser à reporter en 2019 en investissement : Dépenses : 3 780 632.00 € - Recettes : 1 668 711.00 €

Résultat cumulé en investissement : Dépenses : 978 783.17 € - Recettes : 987 187.73 €

Solde d'exécution d'investissement : + 8 404.56 €

Hors de la présence de Monsieur Jean-Pierre DENIS, à l'unanimité, approbation du compte administratif 2018 du service d'assainissement, et affectation du résultat de fonctionnement ainsi qu'il suit : Fonctionnement R 002 : 418 231,74 €.

D 03-1 – COMMUNE – COMPTE DE GESTION 2018 : à l'unanimité, approbation du compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018 de la Commune. Ce compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

D 03-2 COMMUNE – COMPTE ADMINISTRATIF 2018 :

Fonctionnement : Dépenses : 2 979 651.47 € - Recettes : 3 651 423.44 € - Excédent de clôture : 1 233 183.29 €

Investissement : Dépenses : 1 749 602.06 € - Recettes : 3 250 835.00 € - Excédent de clôture : 1 501 232.94 €

Restes à réaliser à reporter en 2019 en investissement : Dépenses : 6 000.00 € - Recettes : 469 402.00 €

Résultat cumulé en investissement : Dépenses : 5 530 234.06 € - Recettes : 4 919 546.00 €

Solde d'exécution d'investissement : - 610 688.06 €

Hors de la présence de Monsieur Jean-Pierre DENIS, à l'unanimité, approbation du compte administratif 2018 du service de la Commune, et affectation du résultat de fonctionnement ainsi qu'il suit : Fonctionnement R 002 : 622 495.23 €.

D 04 – PLAN LOCAL D'URBANISME – ANNULATION DÉCISION CO-FINANCEMENT : afin de sécuriser juridiquement la mise à jour du PLU de BOURG-ACHARD, à l'unanimité, décide de rapporter la décision prise le 15 février 2019.

D 05 – INDEMNITES DE LOGEMENT AUX INSTITUTEURS NON LOGES : Considérant que le conseil départemental de l'éducation nationale a émis un avis favorable au maintien du montant de l'indemnité de base versée à un instituteur célibataire à 2 541.24 € pour 2018 ; pour un couple avec ou sans enfants à charge ou pour un instituteur célibataire, veuf ou divorcé avec enfants à charge, ce montant est majoré d'un quart supplémentaire soit 3 176.52 € pour l'année. Et considérant que le comité des finances locales a stabilisé le montant unitaire de la dotation spéciale instituteur (DSI) en 2018 à 2 808 € ; et qu'il appartient à la Commune de verser le différentiel constaté entre le montant de la DSI et celui de l'IRL aux instituteurs bénéficiant de la majoration, à l'unanimité émet un avis favorable au montant de l'IRL tel que fixé ci-dessus.

D 06 – MÉDIATHÈQUE HECTOR MALOT - à l'unanimité, accepte les modifications du règlement intérieur de la médiathèque Hector Malot.

D 07- DISPOSITIF EN FAVEUR DES COMMERCE DE PROXIMITÉ : à l'unanimité, décide d'affirmer un besoin local de soutien aux commerces de proximité de la commune et de solliciter le déploiement de l'aide départementale au bénéfice des commerces de proximité éligibles de la commune.

D 08 – CONTRAT DE SUBVENTION-VACATION AVEC LE REFUGE DE L'ESPÉRANCE : Considérant que la proposition de la SARS porte pour l'année 2019 sur deux options : une subvention de 1 €/habitant ou un règlement à la vacation selon les tarifs ci-dessous :

○ chien et chiot : 150 €

○ chat et chaton : 90 €

à l'unanimité, décide de retenir l'option de règlement à la vacation.

D 09 – SUBVENTIONS : décide d'allouer les subventions suivantes :

- à l'unanimité
 - o subvention complémentaire de 200 € au bénéfice de Chœur Couleur suite à une erreur de transcription de la dernière délibération
 - o subvention exceptionnelle d'un montant de 800 € au bénéfice de l'AGCBA suite à sa qualification au Championnat de France
- par 15 voix pour
 - o une subvention d'un montant de 800 € au bénéfice du Comité des Fêtes.

COMMISSION URBANISME par Monsieur le MAIRE

- **Dossiers d'urbanisme traités en avril 2019 :** 3 certificats d'urbanisme, 1 permis de construire, 1 transfert de permis de construire, 3 déclarations préalables et 3 déclarations d'intention d'aliéner déposés. 3 permis de construire, 1 transfert de permis de construire et 4 déclarations préalables accordés. 1 déclaration préalable refusée.

COMMISSION TRAVAUX par Monsieur Jean-Marie THIÉBAULT, Adjoint au Maire

- Poursuite des travaux de l'Église Saint Lô.
- Retard des travaux du Pôle des arts suite à une panne de la grue pendant 15 jours.
- Les travaux du cimetière devraient être finis d'ici 15 jours.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- École maternelle Le vert bocage : programmation des sorties scolaires, kermesse le samedi 15 juin 2019.
- École élémentaire Guy de Maupassant : programmation des sorties scolaires, stages initiation – découverte voiles.
- Restauration scolaire : 4 visites d'entreprises dans le cadre de l'appel d'offres en cours. Analyse de l'eau et vérification du réseau en cours.

COMMISSION CULTURE, COMMUNICATION par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- 10 mai : conseil d'administration de la SPL CinéSeine.
- 11 mai : concert de l'orchestre de l'Opéra de Rouen, concerto pour trompettes. Réservation ouverte.
- 13 mai : séances de cinéma 18 h 00 Dumbo et 20 h 30 Chamboulout. Bonne fréquentation le lundi 8 avril.
- Agenda des manifestations bientôt disponible.
- Médiathèque Hector Malot : E-coups-thé vendredi 7 juin à 18 h 00. Nouveau règlement intérieur.
- Comité de jumelage Schönwald/Bourg-Achard : accueil des schönwaldois du 14 au 17 juin 2019.
- Communauté de Communes Roumois Seine : bureau communautaire les 15 mai et le 11 juin au siège de la CCRS. Mardi 18 juin conférence des Maires et des élus à 18 h 00, mardi 25 juin conseil communautaire à 18 h 00 à la maison des associations André Héry.

COMMISSION SPORTS, FÊTES par Madame Thérèse LEMARESQUIER, Adjoint au Maire

- 1^{er} mai : Marché aux fleurs et marché fermier, présence de Monsieur Gérard Farcy, exposition de véhicules anciens. Très bonne fréquentation. Merci à tous les participants, exposants, Monsieur Gérard Farcy et le personnel communal.
- 18 et 19 mai : camp militaire Daisy.
- 21 juin : fête de la musique, en attente de la réponse de groupes différents.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES par Madame Laurence PIGNÉ, Adjoint au Maire

- Médiation sociale : Madame Agnès AVISSE AUBARBIER fera une présentation lors du prochain conseil municipal.

Questions diverses et remerciements

- Remerciements des Restaurants du cœur, de Bourg-Achard Rando et de la Croix-Rouge Française pour l'attribution de la subvention 2019.
- Invitation Urgences et secours dans les locaux de la Croix-Rouge le 25 mai à Pont-Audemer.
- Invitation de l'entreprise Bati AT2D le 7 juin 2019 à partir de 19 h 00.
- La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 7 juin 2019. Séance levée à 22 h 55.

« Nous vous informons »

→ **Nuisances sonores :** les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, ..., susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments : que **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00, et de 14 h 30 à 20 h 00, les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00, les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00**. Pour les entreprises, les travaux devront être interrompues entre **20 h 00 et 7 h 00 du lundi au samedi et toute la journée des dimanches et jours fériés**.

→ **Ramassage des déchets vert :** La Mairie dispose d'un service de ramassage des déchets verts, n'hésitez pas à prendre contact auprès de ce service pour vous y inscrire.

→ **Recensement militaire** : Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

→ **Un geste pour la propreté de la Ville :**

- La Ville met à la disposition des propriétaires de chien des sacs pour le ramassage des déjections canines. Chaque habitant se doit de contribuer à la propreté de la ville dans le respect d'autrui et notamment des agents communaux de propreté. Pour rappel : infraction passible d'une amende de 68 €.

- Le devant des containers à papiers, bouteilles et vêtements n'est pas une déchèterie. La déchèterie se situe rue du Quesnoys. Il convient à chaque habitant de réaliser et respecter le tri des déchets. Chaque dépôt d'immondices est passible d'une amende de 68 €, quelque soit l'endroit du dépôt.

→ **Un geste pour l'environnement** : Le Bourg-Achard Info est dorénavant imprimé sur du papier recyclé.

AGENDA



CinéSeine - Bourg-Achard

LUNDI 10 JUIN

17h00

**AVENGERS
ENDGAME**



20h30

**NOUS FINIRONS
ENSEMBLE**

TARIFS :

Adultes: 5€

- 15 ans: 4€

10 places : 38€



MAISON DES ASSOCIATIONS ANDRÉ HÉRY
Rue Pierre et Marie Curie - 27310 Bourg-Achard
www.cineseine.com - www.bourgachard.fr



**Attention ! Exceptionnellement première séance à
17 h 00 en raison de la durée du film « AVENGERS : ENDGAME »**

AVENGERS: ENDGAME

Film d'Action de Joe Russo et Anthony Russo

durée : 3h01

Avec Robert Downey Jr. et Mark Ruffalo

Thanos ayant anéanti la moitié de l'univers, les Avengers restants resserrent les rangs dans ce vingt-deuxième film des Studios Marvel, grande conclusion d'un des chapitres de l'Univers Cinématographique Marvel.

Découvrez la bande-annonce du film avec ce lien :
http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=232669.html

NOUS FINIRONS ENSEMBLE

Comédie dramatique de Guillaume Canet

durée : 2h15

Avec François Cluzet et Marion Cotillard

Préoccupé, Max est parti dans sa maison au bord de la mer pour se ressourcer. Sa bande de potes, qu'il n'a pas vue depuis plus de 3 ans débarque par surprise pour lui fêter son anniversaire ! La surprise est entière mais l'accueil l'est beaucoup moins... Max s'enfonce alors dans une comédie du bonheur qui sonne faux, et qui mettra le groupe dans des situations pour le moins inattendues.

Découvrez la bande-annonce du film avec ce lien :
http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=261787.html

Séance chaque 2^{ème} lundi du mois

NORMANDY DAY

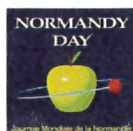
jeudi 6 juin 2019

Maison des associations André Héry

18 h 30

Aubade de l'École des Arts
Verre de l'amitié offert par la municipalité
Barbecue offert par le Comité des Fêtes

Parce que le 06 juin est une date mondialement connue, montrons ensemble qu'il s'agit d'un jour exceptionnel fêté partout en Normandie.



Fête de la Pentecôte

« Passion Carmen »

dimanche 9 juin 2019

20 h 30 Spectacle de l'École des Arts et de la compagnie Clin d'œil

Thème musical : l'Opéra

Maison des associations André Héry

23 h 00 : feu d'artifice

Espace jeunes

Gratuit et ouvert à tous



FOIRE A TOUT

DIMANCHE 16 JUIN 2019

BOURG-ACHARD



ORGANISEE PAR L'AMICALE DES
SAPEURS-POMPIERS DE BOURG-ACHARD

Place du champs de foire de 6h00 à 18h00

Renseignements au: 06.67.58.59.36

3€ LE MÈTRE
(3 MÈTRES MIN AVEC UNE VOITURE)

1 Café offert aux exposants
Restauration et buvette sur place



Fête de la musique
vendredi 21 juin 2019
Place de la Mairie
à partir de 18 h 00.

